



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sous-engagement de l'État dans l'accompagnement des sportifs guadeloupéens

Question écrite n° 15476

Texte de la question

M. Olivier Serva alerte Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la situation des sportifs guadeloupéens qui sont confrontés à un manque de moyens lorsqu'ils sont appelés à concourir dans l'Hexagone. Malgré l'existence des dispositifs tels que Fonds d'échange à but éducatif, culturel et sportif (FEBECS), l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) ou encore l'aide de l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM) dédiés au déplacement et à l'accompagnement des sportifs, ces ressources se révèlent néanmoins insuffisantes. En effet, les politiques en matière de jeunesse, de sport et de culture sont souvent regroupées dans une seule enveloppe budgétaire au sein du FEBECS et les moyens alloués aux sportifs ne parviennent pas à répondre pleinement aux besoins. Par exemple, l'aide proposée par LADOM, plafonnée à 340 euros pour les billets d'avion, demeure inadéquate face à l'augmentation considérable des tarifs aériens, avec une hausse de 47,9 % entre 2022 et 2023 au départ de la Guadeloupe. Ces fonds ne couvrent ainsi qu'une fraction des coûts de transport, exposant les sportifs aux contraintes financières. Les plus jeunes qui rejoignent les centres de formation font face à des difficultés supplémentaires accentuant le déracinement à leur arrivée dans Hexagone. Pourtant, de nombreux sportifs guadeloupéens ont su briller dans les compétitions nationales et internationales, contribuant ainsi à promouvoir la renommée de la Guadeloupe et de l'Hexagone. Le sport s'est présenté comme un moyen d'ancrage et de rayonnement de l'archipel. Selon le professeur de science politique Fred Reno, les sportifs guadeloupéens ont créé au sein du sport français de haut niveau un référentiel. Il est donc impératif que des solutions efficaces et durables soient trouvées afin de soutenir les déplacements de ces sportifs vers l'Hexagone. Cela garantira leur participation équitable aux compétitions nationales et internationales, leur permettant de continuer à briller sur la scène sportive mondiale. Ainsi, il l'interpelle sur le manque de moyens mis à disposition des sportifs guadeloupéens, ce qui entrave leur participation équitable aux compétitions et souhaite connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Serva](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15476

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1140

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)